

REALISATION DE DIAGNOSTICS PARTENARIAUX TERRITORIAUX FLASH « EMPLOIS COMPÉTENCES » BASSIN DE DIJON (lot 14)



EMPLOI



TERRITOIRES



ORGANISATIONS

Diagnostic

RAPPEL DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

LISTE DES COMMUNES EN ANNEXE

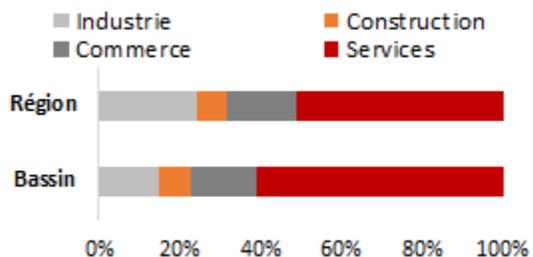


INDICATEURS CLES : BASSIN DE DIJON / REGION

178 095 ACTIFS / 14,1 % DES ACTIFS
DE LA RÉGION

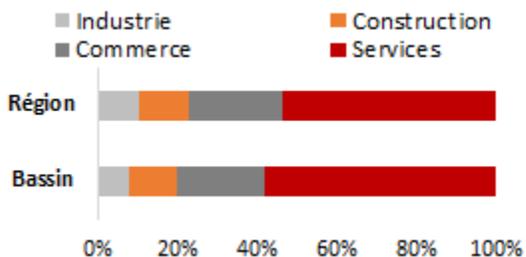
125 601 SALARIES / 18,5 % DES
SALARIES DE LA RÉGION

**SECTORISATION DE L'EMPLOI
SALARIE (2019)**



11 134 ETABLISSEMENTS / 16,4 %
DES ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGION

**SECTORISATION DU TISSU
ECONOMIQUE (2019)**



**NOMBRE D'HEURES D'ACTIVITÉ
PARTIELLE AUTORISÉES**
1^{ER} AU 3^E TRIMESTRE 2020

87 219 / 569 081

dont 89,8% au premier trimestre

**PART DES SALARIÉS
CONCERNÉS PAR L'ACTIVITÉ
PARTIELLE**

1^{ER} AU 3^E TRIMESTRE 2020

78,1% / 87,7%

**NB D'INDEMNISATIONS/NB DE
DEMANDES D'AUTORISATION**
2020, DÉPARTEMENT

92,6% des étbs / 91,9%

25,9% des heures / 24,5%



TAUX DE CHOMAGE
2^{EME} TRIMESTRE 2020

5,9% / 6,4%



**NOMBRE DE DEMANDEURS
D'EMPLOI (ABC)**
SEPTEMBRE 2020

**31 103 / 13,9 % DU CHÔMAGE
RÉGIONAL**



**EVOLUTION DEMANDE
D'EMPLOI (ABC)**
FÉVRIER/SEPTEMBRE 2020

2 226 (VA) / + 16 410

7,7 % / + 7,9 %

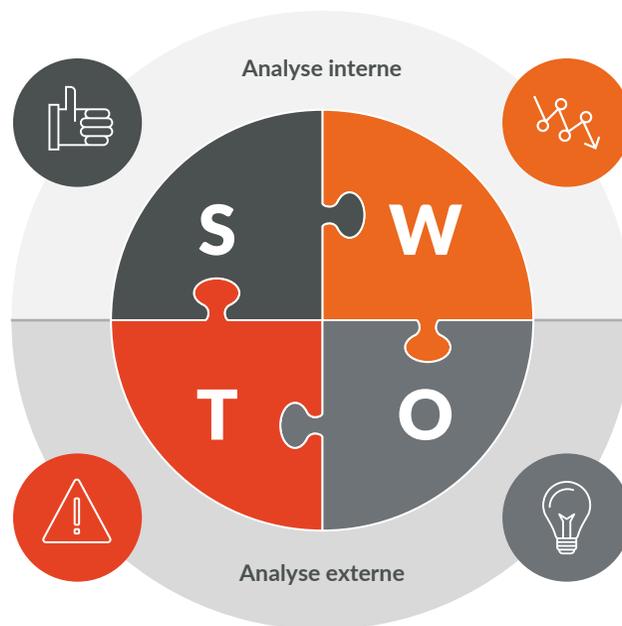
FORCES/FAIBLESSES/MENACES/OPPORTUNITES SUR LE BASSIN DE DIJON

FORCES

- Tissu économique diversifié et résilient aux crises
- Bonne desserte du territoire
- Pluralité de formations proposées
- Qualité de vie reconnue
- Filière agroalimentaire structurée sur l'ensemble de la chaîne de valeur

MENACES

- Attractivité à conforter entre Paris et Lyon
- « Fuite » d'une partie des jeunes talents
- Santé du tissu agricole



FAIBLESSES

- Certaines parties du bassin bénéficiant peu du rayonnement de Dijon Métropole
- Plusieurs zones fragiles en matière de précarité et de désertification (QPV, ZRR)

OPPORTUNITÉS

- Dijon comme Cité de la Gastronomie
- TERRITOIRE D'INNOVATION labellisé sur l'alimentation durable 2030
- Ville intelligente (« On Dijon »)
- Développement de la filière fluviale



PORTRAIT STRUCTUREL DU BASSIN D'EMPLOI

SECTEURS D'ACTIVITÉ ET FILIÈRES CLÉS (SOURCE : ACOSS, URSAFF, 2020)

	Etablissements en 2019			Evolution du nombre d'établissements (2015/2019)	
	Bassin d'emploi		Région	Bassin d'emploi	Région
	Nombre	Part	Part		
C1 Industries agro-alimentaires	282	2,5%	3,1%	-0,4%	-4,1%
C2 Cokéfaction et raffinage	1	0,0%	0,01%	0,0%	0,0%
C3 Equipements électriques, électroniques, informatiques	70	0,6%	0,7%	-10,3%	-6,0%
C4 Fabrication de matériels de transport	17	0,2%	0,2%	-22,7%	-1,4%
C5 autres produits industriels	411	3,7%	5,2%	-2,8%	-4,4%
DE Industries extractives, énergie, eau	107	1,0%	1,1%	-8,5%	-3,1%
FZ Construction	1 309	11,8%	12,4%	5,4%	-0,5%
GZ Commerce	2 445	22,0%	23,6%	-1,1%	-2,3%
HZ Transports	394	3,5%	3,4%	-3,2%	-1,6%
IZ Hébergement et restauration	1 013	9,1%	9,1%	4,9%	1,4%
JZ Information et communication	221	2,0%	1,4%	20,8%	5,3%
KZ Activités financières et d'assurance	601	5,4%	4,9%	-3,1%	-2,0%
LZ Activités immobilières	229	2,1%	1,9%	-1,7%	-0,7%
MN Activités scientifiques et techniques ; soutien et services administratifs	1 699	15,3%	12,8%	1,0%	2,2%
OQ Administrations publiques, défense, enseignement, santé humaine et action sociale	1 087	9,8%	9,4%	-3,0%	-0,3%
RU autres activités de services	1 248	11,2%	10,7%	-6,0%	-6,0%
TOTAL	11 134	100%	100%	-0,4%	-1,5%

- ✓ Le nombre d'établissements diminue trois fois moins qu'en région mais la répartition en 2019 est similaire à celle de la région
- ✓ Le commerce est le 1er secteur en nombre d'établissements mais est en repli
- ✓ Des évolutions importantes et de manière plus forte qu'en région du nombre d'établissements dans de nombreux secteurs :
 - ✓ Le secteur de la construction
 - ✓ En hébergement et restauration
 - ✓ En information et communication
- ✓ Une forte baisse du nombre d'établissements du secteur de la fabrication des matériels de transport ainsi que des équipements électriques (à relativiser en raison de leur poids par rapport au nombre total d'établissements)

Source : Acoff, URSAFF, 2020

SECTORISATION ET DYNAMIQUE DE L'EMPLOI (SOURCE : ACOSS, URSAFF, 2020)

	Salariés en 2019			Evolution du nombre de salariés (2015/2019)		
	Bassin d'emploi		Région	Bassin d'emploi		Région
	Nombre	Part	Part			
C1 Industries agro-alimentaires	3 051	2,4%	3,3%	-0,7%		2,6%
C2 Cokéfaction et raffinage	1		0,01%	-50,0%		2,8%
C3 Equipements électriques, électroniques, informatiques	3 444	2,7%	3,4%	-8,6%		-6,1%
C4 Fabrication de matériels de transport	1 486	1,2%	3,4%	9,7%		-12,5%
C5 autres produits industriels	8 704	6,9%	12,4%	-5,7%		-2,2%
DE Industries extractives, énergie, eau	2 185	1,7%	1,5%	-4,8%		-4,9%
FZ Construction	9 955	7,9%	7,4%	6,8%		0,6%
GZ Commerce	20 015	15,9%	17,4%	2,3%		1,0%
HZ Transports	11 749	9,4%	7,5%	-1,0%		0,1%
IZ Hébergement et restauration	7 015	5,6%	4,7%	14,1%		11,3%
JZ Information et communication	3 191	2,5%	1,3%	6,5%		4,9%
KZ Activités financières et d'assurance	4 296	3,4%	2,4%	-0,6%		-5,5%
LZ Activités immobilières	1 764	1,4%	1,1%	-1,5%		-6,3%
MN Activités scientifiques et techniques ; soutien et services administratifs	24 214	19,3%	16,1%	14,9%		14,5%
OQ Administrations publiques, défense, enseignement, santé humaine et action sociale	19 392	15,4%	14,1%	3,3%		2,2%
RU autres activités de services	5 139	4,1%	3,9%	0,2%		-3,7%
TOTAL	125 601	100%	100%	4,1%		1,8%

Source : ACOSS, URSAFF, 2020

Selon la MSA, le bassin de Dijon recense 5 122 emplois dans le secteur agricole dont 2 675 ETP et 2447 exploitants en 2016

- ✓ Un bassin dynamique : la croissance de l'emploi salarié est trois fois supérieure à la moyenne régionale
- ✓ Une répartition plutôt similaire par rapport à la région avec tout de même une représentation plus importante dans le secteur des activités scientifiques et le transport et une représentation moindre dans les autres produits industriels, et le commerce
- ✓ L'industrie représente 15% de l'emploi, la stabilité globale du secteur est due à la croissance de l'emploi dans la fabrication d'autres produits industriels : ailleurs, les effectifs diminuent
- ✓ La plus forte croissance de l'emploi revient aux activités scientifiques, techniques et de soutien (intégrant l'intérim) secteur représentant désormais plus de 19 % de l'emploi dans ce bassin
- ✓ D'autres secteurs voient leur nombre d'emplois augmenter : l'hébergement restauration, la construction et le commerce

SECTEURS D'ACTIVITÉ ET FILIERES CLES (SOURCES : DIAGNOSTIC TERRITORIAL 2018 DE L'EMFOR / ENTRETIENS CONDUITS DANS LE CADRE DE LA MISSION SELON LE DÉTAIL EN ANNEXES)

- ✓ Tissu économique relativement diversifié (IAA, mécanique, équipements électriques, pharma, logistique, assurance, télécoms, activités informatiques, transports...) assurant une forme de résilience du bassin aux crises
- ✓ Plusieurs filières d'excellence (notamment portées par Dijon Métropole) : agroalimentaire (avec notamment le pôle de compétitivité VITAGORA qui rassemble plus de 400 structures privées et publiques, la capacité d'approvisionnement alimentaire auprès des régions voisines, le programme TERRITOIRE D'INNOVATION labellisé sur l'alimentation durable 2030), numérique (ex : projet « ONDIJON »), santé / pharma (avec le pôle des entreprises de santé BFCARE et notamment autour du CHU Dijon-Bourgogne)
- ✓ Des projets à court terme (ouverture de la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin en 2021) pour renforcer la filière tourisme sur le territoire, en lien avec les entreprises de l'hôtellerie / restauration, l'agriculture (dont la viticulture) et la fabrication de produits alimentaires artisanaux
- ✓ Implantation du cluster ROBOTICS VALLEY (à Dijon, sous l'impulsion de l'UIMM BFC) qui fédère de multiples entreprises industrielles du bassin, sur les enjeux de la robotique et plus globalement de l'industrie du futur
- ✓ Présence de multiples structures publiques (avec une fonction publique d'Etat très présente à Dijon / implantation du centre CEA de Valduc à Salives) et de nombreux établissements médico-sociaux
- ✓ Potentiel de développement du vignoble dijonnais (acquisition de terrains pour la culture de vignes et ambition d'obtenir une appellation « Côte de Dijon ») et de la filière fluviale du pays Losnais (St Jean de Losne accueillant le 1^{er} port de tourisme fluvial de France) & du canal de Dijon
- ✓ Tissu structuré de commerçants et d'artisans (ex : Fédération des commerçants dijonnais *ShopinDijon*, Union commerciale et artisanale de Saulieu, Union Commerciale, Industrielle et Artisanale d'Auxonne, Union commerciale et artisanale du centre de Gevrey-Chambertin...)

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE (SOURCE : POLE EMPLOI ET URSAFF-ACOSS)

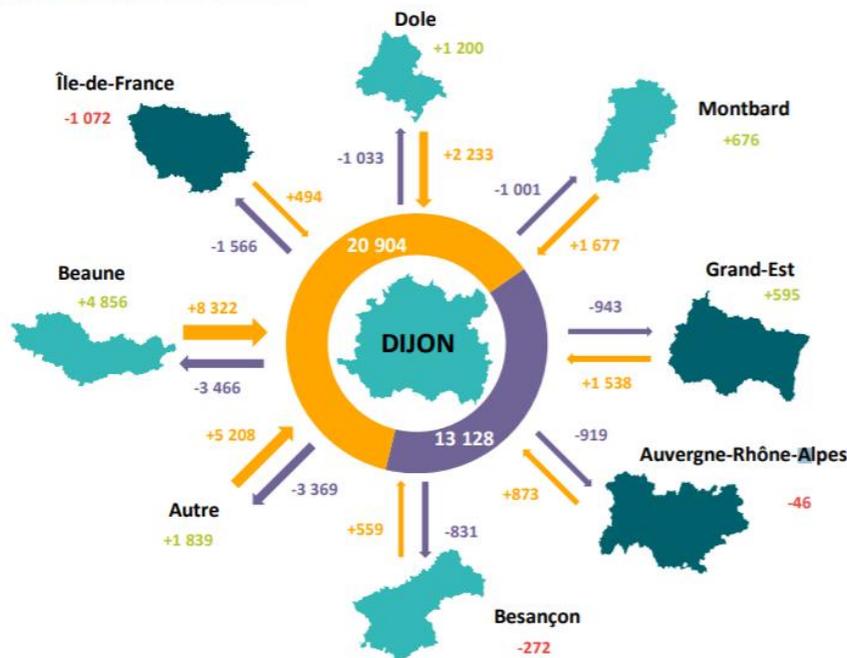
L'emploi intérimaire en Janvier 2020 (source : Pole Emploi) et la part dans l'emploi salarié (source : URSAFF, ACOSS)

	Bassin d'emploi de Dijon			Région		
	Valeur Absolue	% du total des intérimaires	% de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié	Valeur Absolue	% du total des intérimaires	% de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié
Industrie	1 781	44%	10,8%	10 938	51,9%	6,7%
Construction	907	23%	10,2%	2 900	13,8%	5,8%
Commerce	322	8%	1,8%	1 787	8,5%	1,5%
Service	1 009	25%	1,5%	5 460	25,9%	1,8%
Total	4 019	100%	3,6%	21 085	100,0%	3,3%

- ✓ Partage des emplois intérimaires sur l'ensemble des grands secteurs d'activité (témoignant d'une économie diversifiée), hormis sur le commerce
- ✓ 2/3 des emplois intérimaires concentrés dans l'industrie et dans les services
- ✓ Comparé à la moyenne régionale, l'emploi intérimaire est moins présent dans le secteur de l'industrie et plus important dans celui de la construction
- ✓ NB : L'intérim constituant, depuis longtemps, une modalité d'accès majeure à l'emploi

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL (SOURCE : OBSERVATOIRE PÔLE EMPLOI BFC)

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL EN 2016



- ✓ Un bassin d'emploi sur lequel en très grande majorité les actifs occupés vivent et travaillent et qui attire des travailleurs (solde positif de près de 800 actifs)
- ✓ 158 078 actifs occupés résidant au sein du bassin de Dijon :
 - ✓ 92% d'entre eux y travaillent
 - ✓ 8% occupent un emploi en dehors du périmètre du bassin
- ✓ 165 853 emplois dans le bassin :
 - ✓ 87% des actifs occupant ces emplois y résident
 - ✓ 13% proviennent de l'extérieur
- ✓ Solde migratoire positif de : +7 996

Source : Observatoire Pôle Emploi

Guide de lecture : Les flux en violet correspondent aux personnes qui résident dans le bassin et travaillent à l'extérieur. Les flux en orange correspondent aux personnes qui résident à l'extérieur et travaillent dans le bassin. Le solde de ces flux est affiché en vert si positif et en rouge si négatif (Les flux entrant depuis l'étranger ne sont pas disponibles).
 Champ : Les calculs étant réalisés à partir de pondérations issues de l'enquête complémentaire du recensement de la population, il peut exister un écart avec les données de l'exploitation principale. Des arrondis peuvent également faire apparaître des différences au niveau des sommes.
 Source : Insee, Recensement de la population. Calculs : Pôle emploi

DYNAMIQUE DE L'EMPLOI (SOURCES : DIAGNOSTIC TERRITORIAL 2018 DE L'EMFOR / ENTRETIENS CONDUITS

DANS LE CADRE DE LA MISSION SELON LE DÉTAIL EN ANNEXES)

- ✓ Sur les 3 dernières années (et jusque début 2020) : tendance à la progression des emplois (en particulier à l'échelle de Dijon Métropole)
- ✓ Bassin qui attire chaque jour plus de travailleurs qu'il n'en voit sortir
- ✓ Flux importants entre Dijon et Beaune mais profils différents : en majorité, des professions intermédiaires & cadres vont travailler à Dijon et plutôt des ouvriers & employés à Beaune
- ✓ Niveau de qualification des actifs du bassin plus élevé que la moyenne régionale :
 - Part des cadres, professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires la plus forte de la région
- ✓ Problématique de départs à la retraite pour certains métiers comme en banque – assurance où la part des cadres seniors est importante, idem pour la fonction publique
- ✓ Industrie : difficultés à trouver des candidats sur des activités de conduite de ligne et de maintenance :
 - A tel point qu'on peut relever une forme de concurrence interne pour débaucher des opérateurs de production entre les entreprises IAA et les entreprises de la santé

LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE : LES 10 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS

(SOURCE : POLE EMPLOI, ENQUÊTE BMO 2020)

15 100 PROJETS DE RECRUTEMENT / 15,3 % des projets régionaux

46,7 % DES PROJETS DE RECRUTEMENTS JUGÉS COMME DIFFICILES / 53,3 % en Bourgogne Franche-Comté

27,8 % DE PROJETS SAISONNIERS / 38,9 % en Bourgogne Franche-Comté

	Les 10 métiers les plus recherchés	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Agents d'entretien de locaux	1 520	15,8%	20,4%
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	1 190	49,6%	100,0%
Aides-soignants	770	51,9%	33,8%
Aides à domicile et aides ménagères	360	63,9%	5,6%
Infirmiers	330	42,4%	21,2%
Professionnels de l'animation socioculturelle	320	68,8%	75,0%
Educateurs spécialisés	310	12,9%	9,7%
Conducteurs routiers	290	44,8%	3,4%
Serveurs de cafés restaurants	280	60,7%	39,3%
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	270	70,4%	18,5%
TOTAL	5 640		

- ✓ 47% des projets de recrutement sont jugés difficiles, soit une proportion moindre que ce qui est observé à l'échelle régionale.
- ✓ Les projets de recrutement concernent une **grande diversité d'emplois** et les 10 métiers les plus recherchés concentrent 37,4% des projets de recrutement
- ✓ Les besoins en main-d'œuvre sont importants pour des **métiers marqués par une forte saisonnalité** : les viticulteurs, les métiers de service à la personne, les conducteurs routiers et les métiers liés à la restauration...

LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE : DES DIFFICULTÉS SUR D'AUTRES POSTES

(SOURCE : POLE EMPLOI, ENQUÊTE BMO 2020)



POUR 32 MÉTIERS, NON MARQUÉS PAR UNE FORTE SAISONNALITÉ, 100 % DES ENTREPRISES AYANT UN PROJET DE RECRUTEMENT ÉPROUVENT DE FORTES DIFFICULTÉS EN LA MATIÈRE: 1 100 PROJETS DE RECRUTEMENT Y SONT DÉNOMBRÉS :

- ✓ Une forte demande de vendeurs en gros et de techniciens de banque
- ✓ Des besoins sur des métiers très qualifiés tels que ingénieurs et cadres d'étude et médecins par exemple
- ✓ Des métiers relatifs à l'hôtellerie restauration et métiers de bouche (chefs cuisiniers, cadres de l'hôtellerie restaurations, maîtres d'hôtel, boulangers, pâtisseries)
- ✓ Des ouvriers qualifiés et non qualifiés sont les plus demandés en BTP (chefs de chantiers, conducteurs de travaux, conducteurs d'engins de chantier, couvreurs, plombiers, chauffagistes, ingénieurs, géomètres, dessinateurs), et métallurgie (soudeurs, tuyauteurs, dessinateurs)
- ✓ Certains métiers de l'agriculture comme les viticulteurs, arboriculteurs, éleveurs salariés
- ✓ D'autres métiers divers : agents qualifiés de laboratoires, cadres techniques de la maintenance et de l'environnement, responsables logistiques

LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE : LES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES ET LES BESOINS EXPRIMÉS

(SOURCE : ENTRETIENS CONDUITS DANS LE CADRE DE LA MISSION SELON LE DÉTAIL EN ANNEXES)

- ✓ **Difficultés rencontrées et besoins exprimés par les entreprises selon les interlocuteurs :**
 - Faible attractivité des métiers de l'industrie (et en particulier dans le secteur agro-alimentaire)
 - Difficultés à faire venir des cadres de haut niveau / membres de CODIR sur le bassin (malgré les nombreux atouts, infrastructures et bonne desserte du bassin)

- ✓ **Stratégies RH des entreprises en réponse :**
 - Plan de formation interne (plutôt pour les entreprises de plus de 50 salariés et notamment dans l'industrie)
 - Utilisation du dispositif AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) de POLE EMPLOI (notamment pour former de futurs caristes)
 - Recours à des formations dans le cadre du cluster ROBOTICS VALLEY (notamment formations labellisées constructeur)

- ✓ **Besoins de formation exprimés :**
 - En matière d'accélération de la transformation digitale / industrie 4.0
 - Développer l'agilité des collaborateurs
 - Professionnaliser davantage les filières technologiques (perçues comme parfois trop théoriques par les entreprises)
 - Proposer davantage de places dans les sessions de formation pour les métiers d'installateur réseau télécoms, peintre en bâtiment, plombier, chauffagiste
 - Développer les formations collectives sur le métier de développeur web (notamment à destination des jeunes)
 - Faciliter le financement des CACES auprès de profils susceptibles d'être intéressés par la logistique
 - *NB : Un besoin émergent en matière d'agroécologie (et plus globalement en matière de développement durable et d'adaptation des compétences aux enjeux du réchauffement climatique)*

Principaux métiers en tension :

- Métiers de l'industrie : opérateur sur ligne de production (notamment dans l'IAA), chaudronnier, soudeur, technicien de maintenance (notamment dans l'IAA et la santé), électromécanicien, ingénieur
- Métiers du BTP : maçon, peintre, plaquiste, charpentier, couvreur, électricien, chauffagiste, plombier, conducteur de travaux, poseur de canalisation
- Métiers de la santé : aide-soignant, infirmier, auxiliaire de vie
- Métiers du numérique : technicien réseaux et systèmes, ingénieur réseaux et systèmes, analyste programmeur (code traditionnel et/ou intelligence artificielle)
- Autres métiers: employé polyvalent en grandes surfaces / drive, préparateur de commande (logistique), cariste (taux élevé de turnover), agents de propreté, ouvrier agricole
- De manière ponctuelle, des difficultés à recruter des emplois saisonniers : dans la viticulture et l'hôtellerie / restauration (hors crise COVID)

CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI (1/2)

(SOURCE : INSEE, TAUX DE CHÔMAGE LOCALISE / POLE EMPLOI - DARES, STMT)



TAUX DE CHÔMAGE 2EME TRIMESTRE 2020 (BASSIN/RÉGION / FRANCE) : 5,9 % / 6,4 % / 7,1 %



EVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE SUR UN AN : -1,2 POINT / - 1 POINT / -1,4 POINT



NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIE A FIN SEPTEMBRE 2020 : 16 618 / 130 430 / 3 673,4 M

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN UN AN

CATÉGORIE A : +253 DEMANDEURS/+1,5 % / +5,7% / + 9,5 %

CATEGORIES ABC : +939 DEMANDEURS/+3,1 % / +3,8% / + 4,7%

✓ Un niveau de chômage inférieur à la moyenne régionale (5,9% sur le bassin contre 6,4% en région)

✓ La demande d'emploi est caractérisée par :

- Une légère surreprésentation des femmes, mais le nombre de demandeurs d'emploi masculin augmente plus fortement
- Une majorité de demandeurs d'emploi entre 25 et 49 ans
- Une demande d'emploi de longue durée légèrement inférieure à ce qui est observé en région et en très faible progression, mais qui reste toutefois élevée (46%)

Demandeurs d'emploi par public catégories ABC et évolution annuelle sur le bassin et en région

	Bassin d'emploi de Dijon				Région
	Septembre 2020	Part dans l'ensemble	Evolution annuelle		Evolution annuelle
			En VA	En %	En %
Hommes	15 005	48%	+710	5,0%	6,4%
Femmes	16 098	52%	+229	1,4%	1,5%
Moins de 25 ans	4 625	15%	+302	7,0%	8,6%
25 - 49 ans	19 154	62%	+451	2,4%	3,7%
Plus de 50 ans	7 324	24%	+186	2,6%	1,7%
Demandeurs d'emploi de longue durée	14 306	46%	+71	0,5%	3,8%
TOTAL	31 103				

CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI (2/2)

(SOURCE : INSEE, TAUX DE CHÔMAGE LOCALISE / POLE EMPLOI - DARES, STMT)

Demandeurs d'emploi catégories ABC par typologie en Septembre 2020 et évolution annuelle (source : Pole Emploi, données

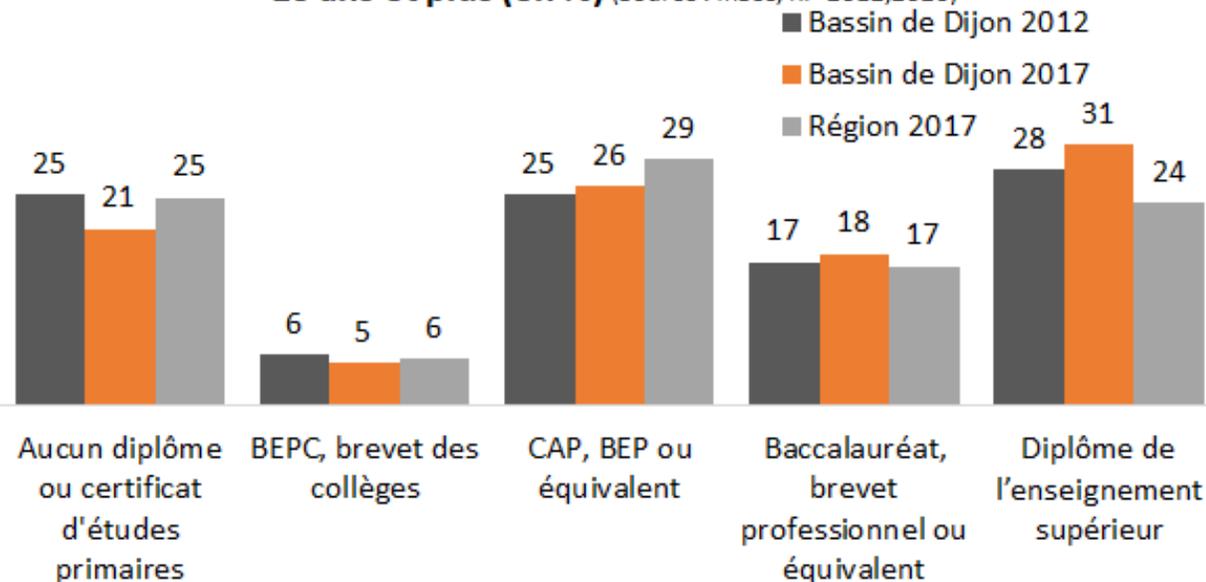
	Bassin d'emploi de Dijon	
	Part dans l'ensemble	Evolution annuelle
Bénéficiaires du RSA	14%	9,2%
Obligation d'emploi	10%	3,9%
Non qualifié	31%	3,1%
Qualifié	49%	5,3%
AMT Cadres	18%	3,0%
< CAP	12%	-0,1%
CAP-BEP	30%	-0,4%
BAC	23%	3,7%
BAC + 2	15%	7,7%
BAC + 3 ET +	19%	7,2%

- ✓ Près de la moitié de la demande d'emploi est qualifiée.
- ✓ Spécificité du bassin au regard des autres bassins de la région, la majorité des demandeurs d'emploi ont un niveau de diplôme bac ou plus ; les demandeurs d'emploi de niveau infra bac représentent 42% des demandeurs d'emploi et leur nombre tend à diminuer

NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA POPULATION

Diplôme le plus élevé dans la population non scolarisée de

15 ans et plus (en %) (source : Insee, RP 2012,2020)



- ✓ La population est en moyenne plus qualifiée dans le bassin de Dijon qu'en région avec une différence de 7 points supérieure concernant le niveau de diplômés de l'enseignement supérieur
- ✓ Idem pour le nombre de non diplômés qui est de 4 points inférieur à la moyenne régionale

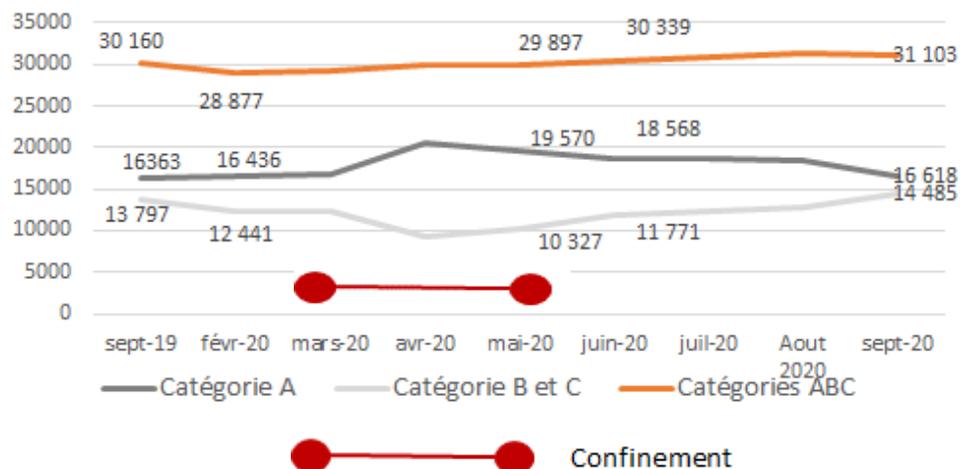


LES IMPACTS EMPLOI DE LA CRISE

ÉVOLUTION RÉCENTE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

(SOURCE : POLE EMPLOI, DONNÉES BRUTES)

Evolution de la demande d'emploi sur le bassin de Dijon (Source : Pole Emploi, Données brutes)



Demands d'emploi par public catégories ABC et évolution annuelle sur le bassin et en région (source : Pole Emploi, Données brutes)

	Bassin d'emploi de Dijon			Région		
	Février 2020	Septembre 2020	Evolution fev-sept 2020		Evolution fev-sept 2020	
			En VA			En %
Catégorie A	16 436	16 618	182	1,1%	2,8%	
Catégories B et C	12 441	14 485	2 044	16,4%	14,8%	
Catégories ABC	28 877	31 103	2 226	7,7%	7,9%	

- ✓ Une demande d'emploi (catégories ABC) en hausse de fin février à avril 2020, venant interrompre la baisse enregistrée depuis septembre 2019
- ✓ Pendant le confinement, un phénomène de basculement des demandeurs d'emploi ayant une activité réduite (catégories B et C → « permittents ») vers la catégorie A (demandeurs d'emploi sans aucune activité) ; depuis mai, un retour à une répartition entre catégories proche de la situation ante Covid mais avec une forte hausse comparée à février 2020, les demandeurs d'emploi ayant une activité réduite, étant les plus impactés

ÉVOLUTION RÉCENTE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI PAR CATÉGORIES

(SOURCE : POLE EMPLOI, DONNÉES BRUTES)

Demandeurs d'emploi par public catégories ABC et évolution comparée Février - Septembre 2020 (Source : Pole Emploi, données brutes)

	Bassin d'emploi de Dijon		Région	
	Septembre 2020	Evolution Février - Septembre 2020		Evolution fev-sept 20 En %
		En VA	En %	
Hommes	15 005	1 265	9,2%	8,8%
Femmes	16 098	961	6,3%	7,0%
Moins de 25 ans	4 625	744	19,2%	17,3%
25 - 49 ans	19 154	1 177	6,5%	7,3%
Plus de 50 ans	7 324	305	4,3%	4,4%
Demandeurs d'emploi de longue durée	14 306	890	6,6%	9,8%
TOTAL	31 103	2 226	7,7%	7,9%

- ✓ Les jeunes sont massivement touchés par le chômage
- ✓ Les hommes sont plus impactés que les femmes

Demandeurs d'emploi catégories ABC par typologie et évolution comparée Février-Septembre 2020 (source : Pole Emploi, données brutes)

	Septembre 2020 (en VA)	Bassin d'emploi de Dijon		Région
		Part dans l'ensemble Septembre 2020	Evolution Février - Septembre 2020	Evolution Février - Septembre 2020
Bénéficiaires du RSA	4 354	14%	7,7%	7,9%
Obligation d'emploi	3 110	10%	7,7%	-2,9%
Non qualifié	9 642	31%	1,2%	1,6%
Qualifié	15 240	49%	5,6%	3,8%
AMT Cadres	5 599	18%	14,0%	16,2%
< CAP	3 732	12%	-0,6%	7,9%
CAP-BEP	9 331	30%	4,2%	-22,5%
BAC	7 154	23%	7,7%	59,5%
BAC + 2	4 665	15%	7,7%	16,9%
BAC + 3 ET +	5 910	19%	13,7%	7,9%

- ✓ Les cadres sont particulièrement touchés par la hausse du chômage et par diplôme, ce sont surtout les niveaux Bac +3 et + qui ont augmenté cette année.

LES ENTRÉES / SORTIES À POLE EMPLOI

(SOURCE : POLE EMPLOI, DONNÉES BRUTES)

Les mouvements d'entrées et sorties à Pole Emploi (source : Pole Emploi, Données brutes)

	Bassin d'emploi de Dijon				Région
	Moyenne dec 2019, janvier et février 2020	Moyenne avril, mai et juin 2020	Evolution fev-sept 2020		Evolution fev-sept 2020
			En VA	En %	En %
Entrées	2 757	2 329	-428	-15,5%	-16,2%
Sorties	2 927	1 951	-976	-33,3%	-34,0%

- ✓ La hausse des demandeurs d'emploi est liée à une diminution des sorties de la demandes d'emploi, bien plus marquée que la baisse des entrées.
- ✓ La chute des sorties et la baisse des entrées sont dans des proportions similaires à celles de la région

Les entrées à Pole Emploi par motif (source : Pole Emploi, Données brutes)

	Bassin d'emploi de Dijon			Région
	Moyenne dec 2019, janvier et février 2020	Moyenne avril, mai et juin 2020	Moyenne juillet, aout, septembre 2020	Moyenne juillet, aout, septembre 2020
Fin de CDD	16%	18%	20%	19,6%
Fin de mission d'intérim	7%	9%	5%	5,9%
Licenciement économique	1%	1%	2%	2,5%
Autre licenciement	6%	6%	6%	6,8%
Démission	4%	5%	5%	4,6%
Première entrée	7%	7%	11%	10,3%
Reprise d'activité	17%	18%	17%	18,2%
Autres cas	40%	35%	34%	32,2%

- ✓ Les motifs d'entrées à Pole Emploi évoluent peu sur la période à l'exception :
 - ✓ Des fins de CDD, plus nombreux
 - ✓ Le recours à l'intérim est moins important
- ✓ Les licenciements n'ont pas augmenté

LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE – LES DEMANDES D'AUTORISATIONS

(SOURCE : DGEFP, SINAPSE, DIRECCTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, SERVICE ÉTUDES STATISTIQUES ÉVALUATION)

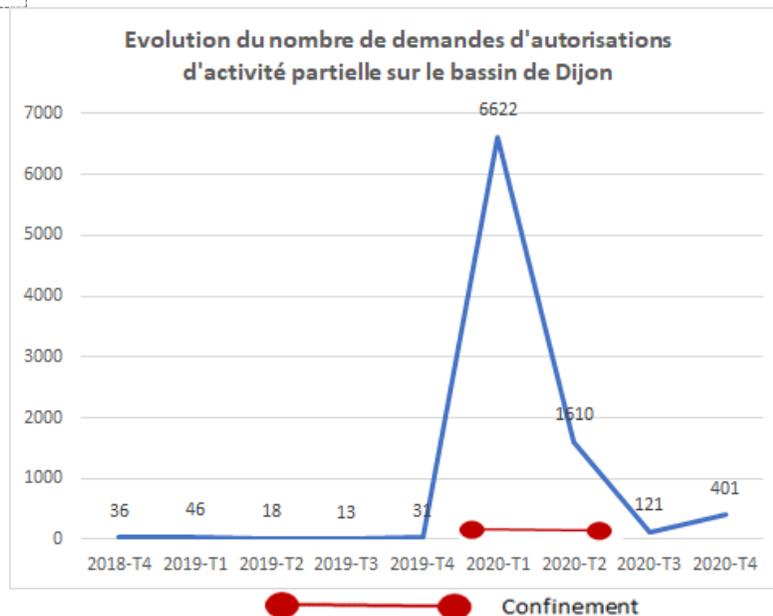
Activité partielle : Nombre de demandes reçues sur les 4 premiers trimestres 2020
(Source : DGEFP, Sinapse, Direccte Bourgogne Franche-Comté, Service études statistiques évaluation)

Bassin d'emploi de Dijon		Région	
Nb total de demandes reçues	Nb de demandes reçues/Nombre total d'établissements*	Nb total de demandes reçues	Nb de demandes reçues/Nb total d'entreprises*
8 754	78,6%	56 701	83,4%

*Précaution statistique : un établissement peut effectuer plusieurs demandes

- ✓ La part d'établissements ayant réalisé une demande d'autorisations sur le bassin de Dijon très importante mais inférieure à la moyenne régionale

- ✓ Le nombre de demandes d'autorisations d'activité partielle a explosé durant le confinement
- ✓ Il a ensuite diminué fortement aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres puis a augmenté à nouveau au 4^e trimestre 2020 à l'approche du second confinement



LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE - LES SALARIÉS (SOURCE : DGEFP, SINAPSE, DIRECCTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, SERVICE ÉTUDES STATISTIQUES ÉVALUATION)

Activité partielle : Nombre de salariés couverts par une demande d'activité partielle sur les 3 premiers trimestres 2020 - nombre de salariés (Source : DGEFP, Sinapse, Direccte Bourgogne Franche-Comté, Service études statistiques évaluation)

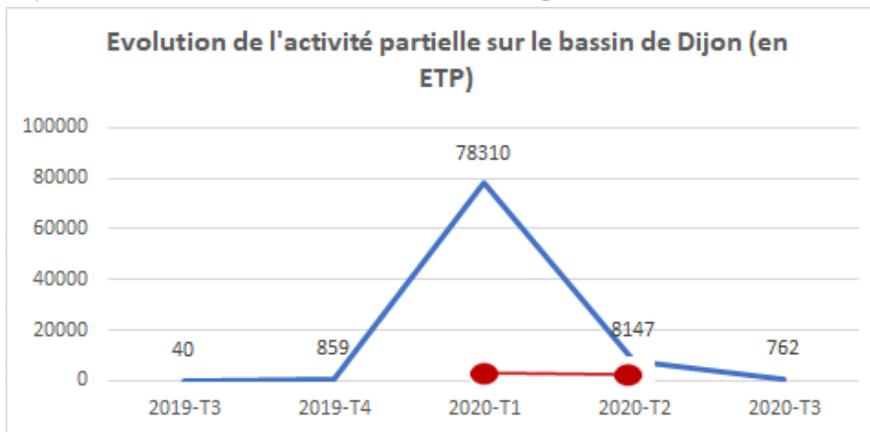
Bassin d'emploi de Dijon		Région	
Nb de salariés couverts	Nb de salariés couverts / Nb de salariés total	Nb de salariés couverts	Nb de salariés couverts sur le bassin / Nb de salariés couverts en Région
87 280	78,1%	560 972	87,7%

* Précaution statistique 1 : un seul salarié peut faire l'objet de plusieurs demandes d'activité partielle auprès de la Direccte

Précaution statistique 2 : les demandes d'activité partielle s'effectuent au niveau du siège

- ✓ 78,1% des salariés du bassin de Dijon sont couverts par une autorisation d'activité partielle, soit environ 10 points de moins que la Région

- ✓ Les demandes d'activité partielle ont été surtout effectuées sur le premier trimestre 2020 avec 89,8% des heures autorisées concentrées sur le premier trimestre



● — ● Confinement

- ✓ Les autorisations d'activité partielle ont connu un pic pendant le 1er confinement (78 310 ETP)
- ✓ Le dispositif continue d'être sollicité aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres mais dans une moindre proportion

Heures autorisées d'activité partielle en ETP - du 1er au 3ème trimestre 2020 (Source : DGEFP, Sinapse, Direccte Bourgogne Franche-Comté, Service études statistiques évaluation)

	Heures autorisées en ETP -			
	Total 1er au 3ème trimestre 2020	Nb heures autorisées au 1er trimestre / Nb total heures autorisées 2020	Nb heures autorisées au 2ème trimestre / Nb total heures autorisées 2020	Nb heures autorisées au 3ème trimestre / Nb total heures autorisées 2020
Bassin de Dijon	87 219	89,8%	9,3%	0,9%
Région	569 081	81,9%	12,7%	5,4%

LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE : AUTORISATIONS ET INDEMNISATIONS

(SOURCE : DGEFP, SINAPSE, DIRECCTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, SERVICE ÉTUDES STATISTIQUES ÉVALUATION)

	Demandes d'autorisations préalables			Demandes d'indemnisation			Demandes d'indemnisation / Demandes d'autorisations préalables		
	Etablissements	Salariés concernés	Heures demandées	Etablissements	Salariés bénéficiaires	Heures indemnisées	Etablissements	Salariés bénéficiaires	Heures indemnisées
Côte d'or	10 095	101 647	50 329 531	9 350	69 503	13 048 598	92,6%	68,4%	25,9%
Région	48 664	478 560	254 768 238	44 728	332 183	62 519 234	91,9%	69,4%	24,5%

Source : DGEFP/ASP, SI activité partielle, données provisoires

Dans des proportions similaires à celles de la région :

- ✓ La quasi-totalité (92,6%) des établissements qui avaient demandé une autorisation d'activité partielle ont effectivement été indemnisés
- ✓ 68,4% des salariés qui étaient couverts par une demande d'autorisation ont été indemnisés
- ✓ Et 25,9% des heures demandées ont été indemnisées

LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE PAR SECTEUR - DONNÉES DÉPARTEMENTALES (SOURCE : DGEFP/ASP, SI ACTIVITÉ PARTIELLE, DONNÉES PROVISOIRES)

Secteur d'activité (A21)	Salariés bénéficiaires		Nb établissements ayant obtenu un autorisation AP	% / au total d'établissements du territoire*
	Nb salariés bénéficiaires	Part dans l'emploi		
Ensemble	69 503	46%	9 912	75%
A-AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	244	5%	167	n.d
B-INDUSTRIES EXTRACTIVES	109	54%	31	94%
C-INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	11 583	51%	795	76%
D-PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CO	131	14%	4	10%
E-PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHET	469	33%	49	80%
F-CONSTRUCTION	8 501	73%	1 232	80%
G-COMMERCE ; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	13 144	52%	2 382	75%
H-TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6 178	46%	305	63%
I-HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	7 577	99%	1 211	94%
J-INFORMATION ET COMMUNICATION	670	20%	134	55%
K-ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	813	16%	336	49%
L-ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	539	41%	166	68%
M-ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3 657	37%	758	68%
N-ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	6 710	42%	568	67%
dont intérim	n.d	n.d	91	n.d
O-ADMINISTRATION PUBLIQUE	5	0%	5	11%
P-ENSEIGNEMENT	885	30%	177	72%
Q-SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	3 671	22%	592	70%
R-ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1 977	107%	333	83%
S-AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	2 640	68%	667	75%

Source : DGEFP/ASP, SI activité partielle, données provisoires

✓ Hormis l'administration publique, l'ensemble des secteurs ont obtenu une autorisation d'activité partielle

✓ Les secteurs dont les salariés bénéficiaires sont les plus nombreux sont surtout le commerce, l'industrie manufacturière et la construction

✓ L'hébergement restauration, les activités d'art et spectacle et les autres activités de service sont les secteurs où l'activité partielle a été la plus mobilisée par rapport au nombre total d'emplois

LES IMPACTS DE LA CRISE COVID SUR LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI SUR LE BASSIN DE DIJON

(SOURCES : ENTRETIENS CONDUITS DANS LE CADRE DE LA MISSION CF. DÉTAILS EN ANNEXES)

- ✓ De manière générale, économie diversifiée résistant jusqu'à présent à la crise COVID, mais des inquiétudes exprimées pour 2021 et 2022
- ✓ Recours massif au dispositif de chômage partiel pour la plupart des entreprises et réduction de l'emploi intérimaire pour les entreprises industrielles (ex : sous-traitants automobiles) et dans une moindre mesure pour le BTP :
 - ✓ Avec un phénomène pour certaines entreprises, d'une utilisation du chômage partiel en parallèle de projets de recrutement (témoignant de la préservation du carnet de commandes)
- ✓ Malgré un arrêt pendant le premier confinement, entreprises BTP alimentées par de multiples chantiers (notamment sur le territoire de Dijon Métropole)
- ✓ Entreprises de commerce de proximité (hors alimentaire), restauration / hébergement, événementiel et loisirs très durement impactées (1 entreprise sur 3 pourrait disparaître en 2021 - 2022 pour des raisons de trésorerie et/ou de découragement)
- ✓ Quelques entreprises poursuivant leur développement malgré la crise sanitaire : logisticiens, fabricants de respirateurs pour les hôpitaux, producteurs de systèmes d'ouverture pour les fenêtres...
- ✓ Dynamique préservée en matière de création d'entreprise à ce jour (notamment sous forme de micro-entreprise : effet création de son « propre emploi »)
- ✓ Peu de licenciements économiques à ce jour :
 - ✓ A l'exception de DIJON CEREALES (en raison non pas du COVID mais d'une baisse des ventes de produits phytosanitaires... du fait du renforcement réglementaire)

→ Enjeu d'anticiper désormais une « vague » (licenciements économiques, fermetures d'entreprises...) susceptible d'arriver fin 2021 - 2022



LA CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS

LES OUTILS EMPLOI / FORMATION SUR LE BASSIN DE DIJON (1/2)

- ✓ 4 agences POLE EMPLOI (Dijon nord, Dijon sud, Dijon est, Dijon ouest)
- ✓ Cluster emploi-compétences du bassin de Dijon (CREATIV) :
 - Avec également un travail de prospective à moyen terme et des relations étroites avec les OPCO, fédérations professionnelles...
 - Exemple d'initiative mise en place : promotion des métiers sur la « chaîne de valeur de la fourche à la fourchette », en s'inspirant du dispositif SMILE (en Haute-Savoie pour les métiers du décolletage) et en partant de la recette du poulet de Bresse à la Gaston Gérard (fil conducteur)
- ✓ Mission locale Dijon & Cap Emploi 21
- ✓ GEIQ BTP, GEIQ Industrie, GEIQ Transport sur le territoire de Dijon Métropole (et création en octobre 2020 du groupement d'employeurs sport animation loisirs tourisme, en cours de labellisation pour devenir le GEIQ SALTO)
- ✓ Pôle formation UIMM Bourgogne à Dijon (qui accueille également le pôle d'excellence en robotique, cobotique et vision industrielle)
- ✓ Forte présence des OPCO sur le bassin de Dijon (la plupart ayant des délégations à Dijon)
- ✓ Agences de recrutement / d'intérim (ex : ADECCO, MANPOWER, RAS Intérim, CRIT-Job, SUP Intérim, AQUILA RH Dijon, HAYS, TEMPORIS, PROACTIVE RH, LE POLE RH...)
- ✓ CRCP- VAE BFC à Dijon
- ✓ Plusieurs initiatives originales, parmi lesquelles :
 - Point relais emploi de la Plaine Dijonnaise (à destination prioritaire des habitants de la CC de la Plaine Dijonnaise)
 - Opération « JE stage dans l'artisanat » (impulsée par la CMA) avec site internet dédié lancé à l'été 2020 : permettant à des jeunes (dès 14 ans) de postuler à des offres de stage (observation sur 5 jours) pour découvrir un métier et le monde de l'entreprise. Réflexion en cours pour étendre cette opération à l'ensemble de la région
 - Sortie (sous l'impulsion du Pôle BFCARE) en 2021 d'un film sur la promotion des métiers de l'industrie de santé (à destination des entreprises, des territoires, des demandeurs d'emploi) [4 000 emplois dans les entreprises de la santé sur le bassin d'emploi de Dijon]

LES OUTILS EMPLOI / FORMATION SUR LE BASSIN DE DIJON (2/2)

- ✓ **Principales offres de formation implantées sur le bassin** (et très largement sur Dijon Métropole) :
 - Plusieurs **lycées professionnels** à Dijon (St Joseph – La Salle, Les Marcs d'Or, Simon Weil, Hippolyte Fontaine...), Quetigny (lycée agricole Olivier de Serres), Longchamp (Henry Moisan), Auxonne (Prieur)...
 - **Université de Bourgogne** :
 - ✓ Formation initiale : DUT / Licence / Master / Ingénieur / Doctorat :
 - ✓ Sur de multiples domaines : droit, économie, sciences et techniques, santé, sport, ingénierie, environnement...
 - ✓ Formation continue : notamment formation médicale mais aussi modules VAE, VAP
 - ✓ NB : IUVV (sur métiers de la viticulture) et nouveau DU « Intelligence artificielle santé » depuis octobre 2020
 - **Ecoles d'ingénieur** (CESI, ESIREM...)
 - **Burgundy School of Business, IAE Dijon**
 - **Ecole des Métiers Dijon Métropole** :
 - ✓ Centre interdisciplinaire de formation en alternance (pour les métiers de l'alimentation, hôtellerie-restauration, coiffure, automobile, optique, commerce-vente, fleuristerie, couture)
 - [Nouveau] **CFA du numérique** :
 - ✓ Formations en apprentissage et certifications numériques pour les métiers d'administrateur réseau et d'analyste programmeur
 - **IFPA Dijon et IFPA Saint-Usage** (CQP Agent de maintenance et de services des industries nautiques)
 - **IRTESS Dijon** (une quinzaine de formation dans les métiers du travail éducatif et social)
 - **AFPA** (Centre de Dijon Chevigny) et **GRETA 21** (dont nouveau BAC PRO matelot sur le pays losnais)
 - **CCI Formation** (centre de Dijon) : formation inter-entreprises, créateurs-repreneurs, qualifiantes et diplômantes ou formation intra-entreprise
 - Etablissements spécifiques parmi lesquels : ESTP Dijon (depuis septembre 2019), Ecole des Hautes Etudes en Apiculture, antenne Sciences Po Dijon (sur l'Europe centrale et orientale)...
- ✓ **Offre de formation en réflexion** :
 - Bachelor et Master sur les industries de santé, dans la continuité du nouveau DU « Intelligence artificielle santé », à l'Université de Bourgogne

→ Une offre de formation étoffée répondant globalement aux besoins des entreprises du bassin. Cependant, une offre à développer davantage sur les métiers des industries de santé et opportunité à étudier d'une offre de formation sur les métiers du vélo (ex : maintenance vélos électriques...)



LES ENJEUX

LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR LE BASSIN DE DIJON

- ✓ **Faciliter l'accès des entreprises** (notamment TPE et PME) **aux dispositifs emploi – formation, en créant du lien, de la lisibilité, afin de passer rapidement et efficacement du besoin de l'entreprise à la satisfaction de son besoin :**
 - Face au constat, par exemple, que certaines entreprises (< 50 salariés) ne connaissent pas le dispositif POEC ou le nom de leur interlocuteur OPCO

- ✓ **Renforcer la promotion des métiers phares du bassin :**
 - Notamment renforcer l'attractivité des métiers de la filière stratégique agroalimentaire (ex : opérateur sur ligne de production, technicien de maintenance) et agriculture, en particulier auprès des jeunes

- ✓ **Face au constat de méconnaissance des métiers et des conditions de travail, casser les représentations / a priori sur ces métiers et atténuer la divergence actuelle entre les attentes des publics** (notamment des jeunes) **et la réalité du monde du travail** [faire évoluer les mentalités]

- ✓ **Aider les demandeurs d'emploi, durablement éloignés de l'emploi (> 2 ans) et de plus en plus nombreux, à retourner vers l'emploi :**
 - En développant les démarches RSE des entreprises et en proposant des parcours adaptés d'insertion de ces publics au sein des entreprises
 - En travaillant sur l'implication, en tant que telle, de ces demandeurs d'emploi

- ✓ **Encourager la mobilité :**
 - Notamment en matière de déplacement entre Dijon Métropole et les autres EPCI du bassin (modalité de contractualisation à travailler entre Dijon Métropole et les autres EPCI) : face aux difficultés à faire, par exemple, venir des profils urbains dijonnais travailler dans les autres EPCI
 - Y compris, quand il y a déjà une offre existante en transports en commun (agir sur les mentalités, notamment au sein des QPV, et rapprocher les besoins de recrutement d'entreprises locales avec les demandeurs d'emploi locaux à proximité immédiate)
 - *NB : Enjeu transverse recouvrant les compétences de multiples parties prenantes (EPCI, Région, Etat, SNCF...)*

- ✓ **Autres enjeux identifiés :**
 - Renforcer la relation école – entreprise
 - Réduire la fracture numérique et continuer d'augmenter les possibilités de se former par le digital
 - Réflexion sur les questions de télétravail (monde du travail et son organisation bouleversés avec la crise COVID)
 - Marketing territorial à l'échelle nationale, pour faire connaître le bassin de Dijon (au-delà de la dimension tourisme, viticulture...)?



LES RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES ET LE PLAN D' ACTIONS

ENJEU 1 : FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES (NOTAMMENT TPE ET PME) AUX DISPOSITIFS EMPLOI – FORMATION, EN CRÉANT DU LIEN, DE LA LISIBILITÉ, AFIN DE PASSER RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT DU BESOIN DE L'ENTREPRISE À LA SATISFACTION DE SON BESOIN

Les actions ci-dessous illustrent cet enjeu et ont été identifiées par les acteurs du bassin participant à l'atelier N°2 (dans un format temps contraint). Elles sont à considérer comme des propositions qui permettront notamment d'alimenter les réflexions de l'ensemble des acteurs parties prenantes.

Action à mener	Partenaires à associer	1 ^{er} calendrier de mise en œuvre	Facteurs-clés de succès	Indicateurs de résultat
<p>Mettre à disposition une boîte à outils sur-mesure, dans le cadre d'un projet spécifique afin d'avoir une vision consolidée des (nombreux) dispositifs existants mobilisables :</p> <p>→ Par exemple, possibilité pour un EPCI souhaitant organiser un événement de type job dating, de faire part de ce projet via une lettre aux élus, par le préfet et transmise à tous les opérateurs... pour solliciter leurs dispositifs / appui</p> <p>→ Action prioritaire</p>	<p>EPCI du bassin Préfecture Acteurs de l'emploi – formation</p>	<p>Dès 2021 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être dématérialisé pour être rapide et efficace • Boîte à outils sur-mesure ≠ guichet unique • Possibilité d'étendre à toute la Région • Chaque opérateur donne une partie de son offre de services • Opportunité d'aller jusqu'à créer un réseau avec des rencontres trimestrielles ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets, à l'échelon local, facilités par an

ENJEU 2 : RENFORCER LA PROMOTION DES MÉTIERS PHARES DU BASSIN

Les actions ci-dessous illustrent cet enjeu et ont été identifiées par les acteurs du bassin participant à l'atelier N°2 (dans un format temps contraint). Elles sont à considérer comme des propositions qui permettront notamment d'alimenter les réflexions de l'ensemble des acteurs parties prenantes.

Actions à mener	Partenaires à associer	1 ^{er} calendrier de mise en œuvre	Facteurs-clés de succès	Indicateurs de résultat
Mettre en place un annuaire (numérique) des entreprises ouvertes à l'accueil de stagiaires collégiens (pour les stages de 3 ^{ème}) → Action prioritaire	Académie de Dijon via le service CREE (Conseil Relation Ecole Entreprise) EPCI du bassin de Dijon DPT Côte d'Or	Automne 2021 ?	<ul style="list-style-type: none"> En prolongement des <u>actions de l'Académie de Dijon pour la découverte de l'environnement économique</u> Faire le lien avec le dispositif « JE STAGE » de la CMA (vivier de 200 entreprises accueillant des stagiaires) Possibilité d'étendre à toute la Région 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises référencées dans l'annuaire Nombre de stages de 3^{ème} facilités par an
Démultiplier les simulations d'entretien d'embauche avec les collégiens et lycéens	MEDEF, CPME et U2P Education Nationale / Académie de Dijon Chambres consulaires RÉGION BFC	A définir	<ul style="list-style-type: none"> En complémentarité avec les actions menées par la CCI Coordination à envisager via le service CREE de l'académie de Dijon 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de simulations d'entretiens d'embauche réalisées par an

✓ Autres pistes évoquées en atelier :

- ✓ Intégrer la réalité virtuelle pour présenter les métiers et les gestes professionnels associés lors des salons de l'emploi
- ✓ Sensibiliser davantage les professeurs des collèges à la réalité du monde du travail
- ✓ Valoriser régulièrement les bilans d'orientation, auprès des parents d'élèves

ENJEU 3 : FACE AU CONSTAT DE MÉCONNAISSANCE DES MÉTIERS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL, CASSER LES REPRÉSENTATIONS / A PRIORI SUR CES MÉTIERS ET ATTÉNUER LA DIVERGENCE ACTUELLE ENTRE LES ATTENTES DES PUBLICS (NOTAMMENT DES JEUNES) ET LA RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL [FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS]

Les actions ci-dessous illustrent cet enjeu et ont été identifiées par les acteurs du bassin participant à l'atelier N°2 (dans un format temps contraint). Elles sont à considérer comme des propositions qui permettront notamment d'alimenter les réflexions de l'ensemble des acteurs parties prenantes.

Actions à mener	Partenaires à associer	1 ^{er} calendrier de mise en œuvre	Facteurs-clés de succès	Indicateurs de résultat
Mener une enquête auprès des jeunes , à l'échelle du bassin, pour mieux comprendre leur mode de fonctionnement (« génération Z ») et leurs attentes	Education Nationale POLE EMPLOI Mission locale	A définir	<ul style="list-style-type: none"> Recours aux réseaux sociaux utilisés par les jeunes (Snapchat, Instagram, Tik Tok) Sensibilisation des professeurs des collèges et lycées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de répondants à l'enquêtes
Communiquer davantage sur les réseaux sociaux privilégiés par les jeunes (ex : Snapchat, Instagram, Tik Tok) pour faire connaître et valoriser, par l'image, les métiers du bassin → Notamment en filmant des périodes de stage pour montrer la réalité et mettre en valeur de « belles histoires » de jeunes ayant appris en entreprise	Mission locale, POLE EMPLOI Fédérations professionnelles Education Nationale / Académie de Dijon EPCI du bassin Clubs d'entreprises et entreprises locales	Dès premier trimestre 2021	<ul style="list-style-type: none"> Faire rêver les jeunes par l'image, par des vidéos, donner envie d'aller plus loin et découvrir mais aussi générer des métiers passion (parfois totalement inconnus des jeunes à l'instar du métier de chaudronnier) Témoignages des entreprises locales sur leurs métiers 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de films réalisés par an Nombre de jeunes touchés (audience) par les publications sur les réseaux sociaux par an Nombre de jeunes ayant découvert un nouveau métier par les réseaux sociaux par an
Proposer des portrait d'adultes qui se sont reconvertis vers des métiers passion → À destination des jeunes, des demandeurs d'emploi, des personnes souhaitant changer de métier...	EPCI du bassin POLE EMPLOI Education Nationale	A définir	<ul style="list-style-type: none"> Recours aux réseaux sociaux pour toucher les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de portraits réalisés par an Nombre de personnes touchées par an (audience)

Autres pistes évoquées en atelier :

- ✓ De manière générale, valoriser des actions avec un aspect immersif important
- ✓ Organiser davantage de forums de découverte des métiers (dans les EPCI plus ruraux du bassin de Dijon) avec une communication forte, notamment de la part des élus

ENJEU 4 : AIDER LES DEMANDEURS D'EMPLOI, DURABLEMENT ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI (> 2 ANS) ET DE PLUS EN PLUS NOMBREUX, À RETOURNER VERS L'EMPLOI

- ✓ Plusieurs actions déjà mises en œuvre actuellement, notamment à travers le contrat de politique de la ville (QPV à Dijon Métropole)
- ✓ Problématique des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi déjà largement intégrée dans le Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) :
 - ✓ Afin de contribuer massivement au retour à l'emploi des demandeurs d'emploi
 - ✓ En proposant notamment des parcours de formation individualisés (grâce au Service public de la formation professionnelle (SPRF)) et sur des formations variées
- ✓ Pas de nouvelle action envisagée à l'issue de l'atelier sur les pistes d'actions

ENJEU 5 : ENCOURAGER LA MOBILITÉ

Les actions ci-dessous illustrent cet enjeu et ont été identifiées par les acteurs du bassin participant à l'atelier N°2 (dans un format temps contraint). Elles sont à considérer comme des propositions qui permettront notamment d'alimenter les réflexions de l'ensemble des acteurs parties prenantes.

Action à mener	Partenaires à associer	1 ^{er} calendrier de mise en œuvre	Facteurs-clés de succès	Indicateurs de résultat
Elargir l'offre de services de la plateforme de mobilité de la Mission locale (actuellement sur Dijon Métropole) aux autres EPCI du bassin de Dijon	Mission locale EPCI du bassin RÉGION BFC Fédérations professionnelles	A définir	<ul style="list-style-type: none"> Travailler sur les freins psychologiques d'une partie des habitants des EPCI ruraux vers Dijon Métropole Financement potentiellement mobilisable dans le cadre de l'AAP France Relance « lutte contre la pauvreté » (publié par l'Etat en décembre 2020) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de locations courte durée réalisées par an (et notamment sur les trajets entre plusieurs EPCI)

✓ **Autres pistes évoquées en atelier :**

- ✓ Proposer des aides à l'achat de voitures sans permis (pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas le permis de conduire)
- ✓ Dans le prolongement de MOBIGO (covoiturage), proposer des solutions encore plus territorialisées

AUTRES PISTES D' ACTIONS ENVISAGEABLES

(SOURCES : ENTRETIENS OU ATELIER)

Les actions suivantes ont été identifiées par les acteurs du bassin impliqués dans la démarche. Elles sont à considérer comme des propositions qui permettront notamment d'alimenter les réflexions de l'ensemble des acteurs parties prenantes.

- ✓ **Aller plus loin, en matière d'ingénierie de formation, sur les zones rurales du bassin de Dijon, en favorisant une plus grande mobilité des plateaux de formation (ex : soudure) au cœur des territoires :**
 - ✓ Action de la Région BFC en cours pour développer des plateaux techniques mobiles
 - ✓ Réflexion de la Région BFC pour développer l'AFEST (avec plateaux de formation au sein des entreprises et non des organismes de formation)

- ✓ **Creuser l'opportunité de création d'une offre de formation sur les métiers du cycle / vélo / trottinette :**
 - ✓ Absence d'offre à ce jour (besoins émergents)

- ✓ **Favoriser les initiatives de mise à disposition de machines (non utilisées actuellement par une entreprise) auprès de jeunes stagiaires pouvant ainsi se former avec ces machines, au cœur de l'entreprise**
 - ✓ Cf. initiatives en Haute-Saône / Haut-Jura (en partenariat avec l'UIMM)
 - ✓ Point de vigilance : degré d'ouverture variable à ce type d'initiative selon les entreprises



ANNEXES

LISTE DES COMMUNES PRISES EN COMPTE PAR LE DIAGNOSTIC POUR LA ZONE D'EMPLOI DE DIJON (1/2)

• Agencourt (21001)	• Bard-le-Régulier (21046)	• Bourberain (21094)	• Champeau-en-Morvan (21139)	• Comblanchien (21186)	• Éguilly (21244)	• Gerland (21294)	(21330)
• Agy (21002)	• Barges (21048)	• Bousselange (21095)	• Champrenault (21141)	• Commarin (21187)	• Épagny (21245)	• Gevrey-Chambertin (21295)	• Labergement-lès-Auxonne (21331)
• Ahuy (21003)	• Barjon (21049)	• Boussenois (21096)	• Chanceaux (21142)	• Corcelles-lès-Cîteaux (21191)	• Épernay-sous-Gevrey (21246)	• Gilly-lès-Cîteaux (21297)	• Labergement-lès-Seurre (21332)
• Aignay-le-Duc (21004)	• Baume-la-Roche (21051)	• Boussey (21097)	• Charencey (21144)	• Corcelles-les-Monts (21192)	• Esbarres (21249)	• Gisse-le-Vieil (21298)	• Labruyère (21333)
• Aiserey (21005)	• Beaumont-sur-Vingeanne (21053)	• Boux-sous-Salmaise (21098)	• Charmes (21146)	• Couchey (21200)	• Étalante (21253)	• Gisse-sur-Ouche (21300)	• Lamarche-sur-Saône (21337)
• Allerey (21009)	• Beire-le-Châtel (21056)	• Brain (21100)	• Charny (21147)	• Courloun (21207)	• Étaules (21255)	• Glanon (21301)	• Lamargelle (21338)
• Ampilly-les-Bordes (21011)	• Beire-le-Fort (21057)	• Brazey-en-Morvan (21102)	• Charrey-sur-Saône (21148)	• Courtivron (21208)	• Étevaux (21256)	• Grancey-le-Château-Neuveille (21304)	• Lanthenay (21339)
• Ancey (21013)	• Bellefond (21059)	• Bressey-sur-Tille (21105)	• Châteauneuf (21152)	• Couteron (21209)	• Étormay (21257)	• Grenant-lès-Sombernon (21306)	• Lanthes (21340)
• Antheuil (21014)	• Belleneuve (21060)	• Bretenière (21106)	• Châtellenot (21153)	• Créancey (21210)	• Fauverney (21261)	• Grosbois-en-Montagne (21310)	• Le Fête (21264)
• Antigny-la-Ville (21015)	• Belenod-sur-Seine (21061)	• Bretigny (21107)	• Chaugey (21157)	• Crécey-sur-Tille (21211)	• Fénay (21263)	• Grosbois-lès-Tichey (21311)	• Le Meix (21400)
• Arceau (21016)	• Bellefontaine (21062)	• Brochon (21110)	• Chaume-et-Courchamp (21158)	• Crugey (21214)	• Fixin (21265)	• Hauteville-lès-Dijon (21315)	• Lechâtele (21344)
• Arcenant (21017)	• Bénéuvre (21063)	• Brognon (21111)	• Chaux (21162)	• Cuiserey (21215)	• Flacey (21266)	• Hauteville-lès-Dijon (21315)	• Léry (21345)
• Arcey (21018)	• Bessey-lès-Cîteaux (21067)	• Broin (21112)	• Chazeuil (21163)	• Culètre (21216)	• Flagey-Echézeaux (21267)	• Heuilley-sur-Saône (21316)	• Les Maillys (21371)
• Arcconcey (21020)	• Beurey-Bauguay (21068)	• Broindon (21113)	• Chazilly (21164)	• Curley (21217)	• Flagey-lès-Auxonne (21268)	• Is-sur-Tille (21317)	• Lacey-sur-Vingeanne (21348)
• Arc-sur-Tille (21021)	• Beurizot (21069)	• Bure-les-Templiers (21116)	• Chenôve (21166)	• Curtil-Saint-Seine (21218)	• Flammerans (21269)	• Is-sur-Tille (21317)	• Liernais (21349)
• Argilly (21022)	• Beurizot (21070)	• Busserotte-et-Montenaille (21118)	• Cheuge (21167)	• Curtil-Vergy (21219)	• Flavignerot (21270)	• Jallanges (21322)	• Longchamp (21351)
• Arnay-le-Duc (21023)	• Bèze (21071)	• Bussy-la-Pesle (21121)	• Chevannes (21169)	• Cussy-le-Châtel (21222)	• Fleurey-sur-Ouche (21273)	• Jancigny (21323)	• Longecourt-Pluvault (21352)
• Arnay-sous-Vitteaux (21024)	• Bézouotte (21072)	• Censerey (21124)	• Chevigny-Saint-Sauveur (21171)	• Daix (21223)	• Foissy (21274)	• Jouey (21325)	• Longecourt-lès-Culètre (21354)
• Asnières-lès-Dijon (21027)	• Billey (21074)	• Cessey-sur-Tille (21126)	• Chivres (21172)	• Dampierre-et-Flée (21225)	• Fontaine-Française (21277)	• Jours-lès-Baigneux (21326)	• Longvic (21355)
• Athée (21028)	• Billy-lès-Chanceaux (21075)	• Chaignay (21127)	• Cirey-lès-Pontailleur (21175)	• Darois (21227)	• Fontaine-lès-Dijon (21278)	• La Bussière-sur-Ouche (21120)	• Losne (21356)
• Aubaine (21030)	• Binges (21076)	• Chailly-sur-Armançon (21128)	• Civry-en-Montagne (21176)	• Détain-et-Bruant (21228)	• Fontangy (21280)	• La Motte-Ternant (21445)	• Lux (21361)
• Aubigny-en-Plaine (21031)	• Blagny-sur-Vingeanne (21079)	• Chambeire (21130)	• Clénay (21179)	• Diancéy (21229)	• Fontenelle (21281)	• La Villeneuve-les-Converts (21695)	
• Aubigny-lès-Sombernon (21033)	• Blaisy-Bas (21080)	• Chamblanc (21131)	• Cléry (21180)	• Diénay (21230)	• Fraignot-et-Vesvrotte (21283)	• Labergement-Foigny	
• Auwillars-sur-Saône (21035)	• Blaisy-Haut (21081)	• Chamboëuf (21132)	• Clomot (21181)	• Dijon (21231)	• Francheville (21284)		
• Auxonne (21038)	• Blancey (21082)	• Chambolle-Musigny (21133)	• Collonges-et-Premières (21183)	• Drambon (21233)	• Franxault (21285)		
• Avelanges (21039)	• Blanot (21083)	• Champagne-sur-Vingeanne (21135)	• Collonges-lès-Bévy (21182)	• Drée (21234)	• Frénois (21286)		
• Avosnes (21040)	• Bligny-le-Sec (21085)	• Champagny (21136)	• Colombier (21184)	• Duesme (21235)	• Gergueil (21293)		
• Avot (21041)	• Boncourt-le-Bois (21088)	• Champagny (21136)		• Échalot (21237)			
• Bagnot (21042)	• Bonnencontre (21089)	• Champagny (21136)		• Échenon (21239)			
• Baigneux-les-Juifs (21043)	• Bouhey (21091)	• Champagny (21136)		• Échevannes (21240)			
• Barbirey-sur-Ouche (21045)		• Champagny (21136)		• Échigey (21242)			

LISTE DES COMMUNES PRISES EN COMPTE PAR LE DIAGNOSTIC POUR LA ZONE D'EMPLOI DE DIJON (2/2)

- Maconge (21362)
- Magnien (21363)
- Magny-lès-Aubigny (21366)
- Magny-Montarlot (21367)
- Magny-Saint-Médard (21369)
- Magny-sur-Tille (21370)
- Mâlain (21373)
- Maligny (21374)
- Manlay (21375)
- Marandeuil (21376)
- Marcellois (21377)
- Marcheseuil (21379)
- Marcilly-et-Dracy (21381)
- Marcilly-Ogny (21382)
- Marcilly-sur-Tille (21383)
- Marey-lès-Fussey (21384)
- Marey-sur-Tille (21385)
- Marliens (21388)
- Marsannay-la-Côte (21390)
- Marsannay-le-Bois (21391)
- Martrois (21392)
- Massingy-lès-Vitteaux (21395)
- Maxilly-sur-Saône (21398)
- Meilly-sur-Rouvres (21399)
- Menesble (21402)
- Mesmont (21406)
- Messanges (21407)
- Messigny-et-Vantoux (21408)
- Meuilley (21409)
- Meulson (21410)
- Mimeure (21414)
- Minot (21415)
- Mirebeau-sur-Bèze (21416)
- Missery (21417)
- Moitron (21418)
- Moloy (21421)
- Montagny-lès-Seurre (21424)
- Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne (21433)
- Montlay-en-Auxois (21434)
- Montmain (21436)
- Montmançon (21437)
- Montoillot (21439)
- Montot (21440)
- Mont-Saint-Jean (21441)
- Morey-Saint-Denis (21442)
- Musigny (21447)
- Neuilly-Crimolois (21452)
- Noiron-sous-Gevrey (21458)
- Noiron-sur-Bèze (21459)
- Norges-la-Ville (21462)
- Normier (21463)
- Nuits-Saint-Georges (21464)
- Oigny (21466)
- Oisilly (21467)
- Orain (21468)
- Orgeux (21469)
- Origny (21470)
- Orret (21471)
- Orville (21472)
- Ouges (21473)
- Pagny-la-Ville (21474)
- Pagny-le-Château (21475)
- Panges (21477)
- Pasques (21478)
- Pellerey (21479)
- Perrigny-lès-Dijon (21481)
- Perrigny-sur-l'Ognon (21482)
- Pichanges (21483)
- Plombières-lès-Dijon (21485)
- Pluvet (21487)
- Poiseul-la-Grange (21489)
- Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21490)
- Poiseul-lès-Saulx (21491)
- Poncey-lès-Athée (21493)
- Poncey-sur-l'IGNON (21494)
- Pont (21495)
- Pontailler-sur-Saône (21496)
- Posanges (21498)
- Pouilly-en-Auxois (21501)
- Pouilly-sur-Saône (21502)
- Pouilly-sur-Vingeanne (21503)
- Prâlon (21504)
- Premeaux-Prissey (21506)
- Prenois (21508)
- Quemigny-sur-Seine (21514)
- Quetigny (21515)
- Quincey (21517)
- Remilly-en-Montagne (21520)
- Remilly-sur-Tille (21521)
- Renève (21522)
- Reulle-Vergy (21523)
- Rouvres-en-Plaine (21532)
- Rouvres-sous-Meilly (21533)
- Ruffey-lès-Echirey (21535)
- Sacquenay (21536)
- Saffres (21537)
- Saint-Anthot (21539)
- Saint-Apollinaire (21540)
- Saint-Bernard (21542)
- Saint-Broing-les-Moines (21543)
- Saint-Didier (21546)
- Sainte-Marie-sur-Ouche (21559)
- Sainte-Sabine (21570)
- Saint-Helier (21552)
- Saint-Jean-de-Bœuf (21553)
- Saint-Jean-de-Losne (21554)
- Saint-Julien (21555)
- Saint-Léger-Triey (21556)
- Saint-Martin-de-la-Mer (21560)
- Saint-Martin-du-Mont (21561)
- Saint-Maurice-sur-Vingeanne (21562)
- Saint-Mesmin (21563)
- Saint-Nicolas-lès-Cîteaux (21564)
- Saint-Philibert (21565)
- Saint-Prix-lès-Arnay (21567)
- Saint-Sauveur (21571)
- Saint-Seine-en-Bâche (21572)
- Saint-Seine-l'Abbaye (21573)
- Saint-Seine-sur-Vingeanne (21574)
- Saint-Symphorien-sur-Saône (21575)
- Saint-Thibault (21576)
- Saint-Usage (21577)
- Saint-Victor-sur-Ouche (21578)
- Salives (21579)
- Salmaise (21580)
- Samerey (21581)
- Saulieu (21584)
- Saulon-la-Chapelle (21585)
- Saulon-la-Rue (21586)
- Saulx-le-Duc (21587)
- Saussy (21589)
- Savigny-le-Sec (21591)
- Savigny-sous-Mâlain (21592)
- Savilly (21593)
- Savolles (21595)
- Savouges (21596)
- Segrois (21597)
- Selongey (21599)
- Semarey (21600)
- Semezanges (21601)
- Sennecey-lès-Dijon (21605)
- Seurre (21607)
- Soirans (21609)
- Soissons-sur-Nacey (21610)
- Somberton (21611)
- Source-Seine (21084)
- Soussey-sur-Brionne (21613)
- Spoy (21614)
- Sussey (21615)
- Talant (21617)
- Talmay (21618)
- Tanay (21619)
- Tarsul (21620)
- Tart (21623)
- Tart-le-Bas (21622)
- Tellecey (21624)
- Ternant (21625)
- Terrefondrée (21626)
- Thenissey (21627)
- Thoisy-la-Berchère (21629)
- Thoisy-le-Désert (21630)
- Thorey-en-Plaine (21632)
- Thorey-sous-Charny (21633)
- Thorey-sur-Ouche (21634)
- Tichey (21637)
- Til-Châtel (21638)
- Tilenay (21639)
- Tréclun (21643)
- Trochères (21644)
- Trouhans (21645)
- Trouhaut (21646)
- Trugny (21647)
- Turcey (21648)
- Uncey-le-Franc (21649)
- Urcy (21650)
- Valforêt (21178)
- Val-Suzon (21651)
- Vandenesse-en-Auxois (21652)
- Varanges (21656)
- Varois-et-Chaignot (21657)
- Vaux-Saules (21659)
- Velars-sur-Ouche (21661)
- Vernois-lès-Vesvres (21665)
- Vernot (21666)
- Véronnes (21667)
- Verrey-sous-Drée (21669)
- Verrey-sous-Salmaise (21670)
- Vesvres (21672)
- Veuvev-sur-Ouche (21673)
- Vianges (21675)
- Vieilmoulin (21679)
- Vielverge (21680)
- Viéville (21682)
- Viévy (21683)
- Villargoix (21687)
- Villars-Fontaine (21688)
- Villeberny (21690)
- Villebichot (21691)
- Villecomte (21692)
- Villers-les-Pots (21699)
- Villers-Rotin (21701)
- Villey-sur-Tille (21702)
- Villiers-en-Morvan (21703)
- Villotte-Saint-Seine (21705)
- Villy-en-Auxois (21707)
- Vitteaux (21710)
- Vonges (21713)
- Vosne-Romanée (21714)
- Voudenay (21715)
- Vougeot (21716)

LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS

STRUCTURE	TITRE CONTACT	PRÉNOM	NOM	FONCTION CONTACT
POLE EMPLOI - Agence de Dijon Sud	Monsieur	Richard	COLARDELLE	Directeur
Dijon Métropole	Monsieur	Pascal	JEGOUE	Directeur économique
Mission Locale Dijon	Madame	Carine	MALARDIER	Responsable de secteur formation
CRÉATIV	Monsieur	Fabrice	REY	Directeur
SYNTEC	Monsieur	Jérôme	RICHARD	Délégué régional Bourgogne Franche-Comté
ONET	Monsieur	Rémi	JEAN	Directeur
Communauté de communes de la plaine dijonnaise	Madame	Axelle	VESPERINI	Cheffe de service développement économique et insertion professionnelle
FM LOGISTIC	Monsieur	Stéphane	GODEFROY	Directeur de la plateforme logistique de Fauverney
Communauté de communes de Gevrey Chambertin et Nuits St Georges	Monsieur	Ludovic	BOURDIN	Directeur Général adjoint en charge du pôle Attractivité, Aménagement et Développement durable du territoire.
Directce UD 21	Madame	Anne	BAILBÉ	Responsable
Région Bourgogne Franche Comté - Service Animation Territoriale	Madame	Flore	ROBERT	Chargé d'animation territoriale
Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine	Monsieur	Alexis	BOUILLOT	Directeur général adjoint
Communauté de Communes de Saulieu	Monsieur	Teddy	MUNOZ	DGS
CMA Bourgogne-Franche-Comté	Madame	Virginie	BUATOIS	Directrice formation
CCI Bourgogne-Franche-Comté	Monsieur	Alain	Fernandes	
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté	Madame	Delphine	FOUCHARD	Chef de Pôle Innovation-Recherche-Développement-Formation
OCAPIAT	Madame	Christine	BOULZAT	Directrice gestion opérationnelle
Opco Construction	Monsieur	Emmanuel	GINEL	Secrétaire général
	Madame	Kristell	CLEMENT	
OPCommerce	Madame	Ludivine	LIKIBY-CHOMETTE	Déléguée régionale
AKTO - réseau INTERGROS	Monsieur	Alexandre	NAIZOT	Directeur
OPCO2I	Madame	Léa	ZAJCHOWSKI	Relais Emploi Formation
OPCO Entreprises de proximité	Monsieur	Marc	LEPETRE	
OPCO Mobilités	Madame	Laurence	BOUILLON	Déléguée régionale
Opco Santé	Madame	Catherine	PAGEAUX	
OPCO ATLAS	Madame	Sylviane	PIERROT	Déléguée régionale
Pôle Energie Bourgogne Franche-Comté	Monsieur	Ludovic	PHILIPPE	Chargé de mission formation
Prism' Emploi	Madame	Gaëtane	DUCRU	

LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

Atelier N°1 sur l'enrichissement du diagnostic et les enjeux prioritaires (02/12/20 à 9h)

- Axelle VESPERINI (CC PLAINE DIJONNAISE)
- Fabrice REY (CREATIV)
- Pascal JEGOU (DIJON METROPOLE)
- Cédric BERNETTES (CAP VAL DE SAONE)
- Marie-Line DUPARC (Maire de ST JEAN DE LOSNE)
- Fouad BOUNOUIDRATE (DIJON METROPOLE)
- Albane SICRE (CC MIREBELLOIS ET FONTENOIS)
- Nelly COUSSY (CMA Côte d'Or)
- Flore ROBERT (REGION BFC)
- Marie-Hélène RIAMON (DIJON METROPOLE)

Atelier N°2 sur les pistes d'actions (17/12/20 à 9h)

- Yoann LACOMBE (MEDEF BFC)
- Valérie HUMBLLOT (Mission locale)
- Marie-Line DUPARC (Maire de ST JEAN DE LOSNE)
- Axelle VESPERINI (CC PLAINE DIJONNAISE)
- Jacques-François COIQUIL (CAP VAL DE SAONE)
- Alain BECQUET (CC RIVES DE SAONE)
- Nelly COUSSY (CMA Côte d'Or)
- Jean-François LOCATELLI (POLE EMPLOI)
- Carine MALARDIER (Mission Locale)
- Albane SICRE (CC MIREBELLOIS ET FONTENOIS)
- Pascal JEGOU (DIJON METROPOLE)

AUTRES POINTS ÉVOQUÉS

- ✓ **Problématique de desserte en transport en commun (bus), pour certains sites d'entreprise, pourtant situés en milieu péri-urbain :**
 - ✓ A l'instar du site FM LOGISTIC à Fauvernay (240 salariés + 60 intérimaires en moyenne) : « notre site de Fauvernay n'est pas desservi, malgré nos demandes, par les bus de la Plaine Dijonnaise ou de Dijon Métropole, ce qui constitue un handicap pour recruter des caristes. La création d'une piste cyclable serait également appréciée »
 - ✓ Entreprises IAA (à Dijon Métropole) évoquant des problématiques de mobilité, vis-à-vis des territoires limitrophes (comme Genlis sur la Plaine Dijonnaise)